



PRÉFET  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 12 juin 2018

## **Vigilance « orange » pour un risque de crues du bassin de l’Huisne**

La préfecture de la Sarthe vous informe que le service de prévision des crues a placé le bassin de l’Huisne en vigilance orange crue en raison des précipitations abondantes de ces derniers jours. Les niveaux du cours d’eau sont particulièrement élevés et constituent une crue exceptionnelle pour la saison.

Vous pouvez suivre l’évolution de cet événement sur le site Internet du service de prévision des crues à l’adresse suivante : <http://www.vigicrue.gouv.fr> sur lequel vous trouverez également les conseils de comportement à adopter.

Conséquences possibles :

- Des inondations importantes sont envisageables.
- Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l’ensemble du réseau et des perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.
- Des coupures d’électricité peuvent se produire.
- Les digues peuvent être fragilisées ou submergées.

Conseils de comportement :

- Limitez vos déplacements dans les zones impactées et conformez-vous à la signalisation routière. N’empruntez jamais une route immergée (quel que soit le niveau d’eau).
- Tenez-vous informé de l’évolution de la situation.
- Veillez à la protection des biens susceptibles d’être inondés ou emportés.

**La préfecture de la Sarthe engage chacun à être très vigilant et à consulter l’évolution de la situation sur le site vigilance crues.**